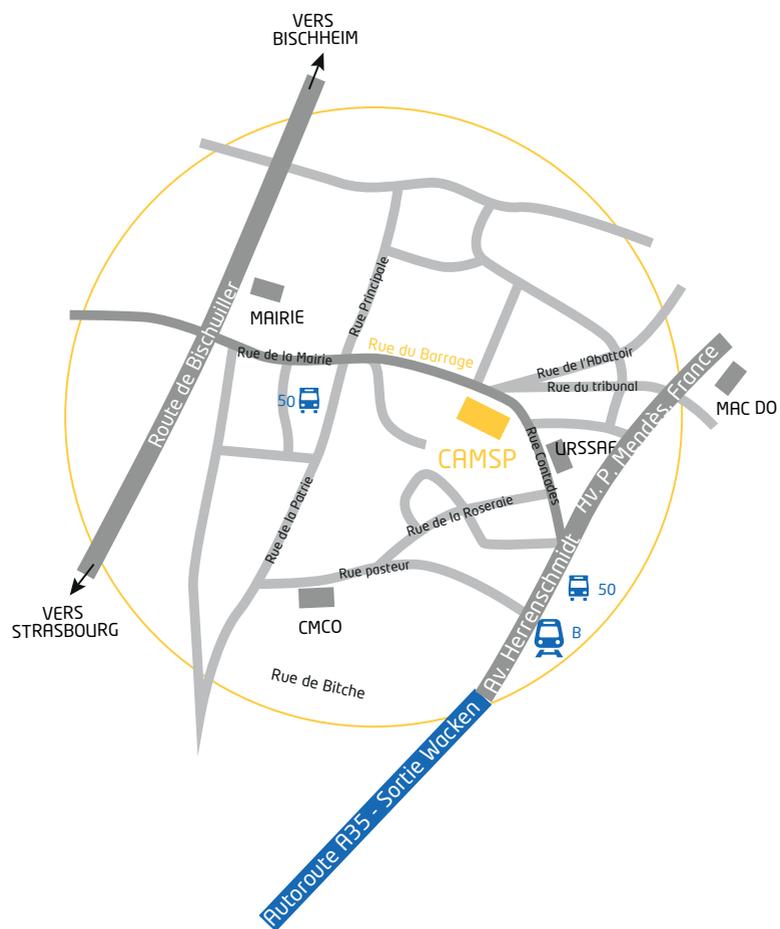


Coordonnées et accès

Directrice : Dr Caroline Philippe
Chef de Service : Isabelle Claus



Tram B - Arrêt « Rive de l'Ar »
Bus 50 - Arrêt « Square du Château »

Horaires
du lundi au vendredi :
8h30-12h30 / 13h30-17h30
(sauf vendredi 16h30)

CAMSP « Pierre Burgun »

33 rue du Barrage - 67300 Schiltigheim
Tél. 03 88 81 03 71
camsp@apei-strasbourg.fr

à la campagne!

CAMSP

« Pierre Burgun »



Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

www.aapei-strasbourg.fr

Objectifs et moyens Activités et équipe

Vous êtes parents et vous vous interrogez sur le développement de votre enfant ?

Vous êtes un professionnel de la petite enfance et vous souhaitez un appui au diagnostic, à l'accompagnement ?



Le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) est un lieu de soins et d'éducation précoce ambulatoires :

- > pour les enfants âgés de moins de 6 ans, de l'Eurométropole,
- > avec un retard de développement,
- > avec des difficultés sensorielles, motrices ou psychologiques,
- > en situation de handicap.

Activités

Le CAMSP propose :

- > un **accueil, une écoute et un accompagnement** des familles,
- > des **consultations, des observations et des bilans** de dépistage, des conseils,
- > un **projet de soins et d'éducation précoce** en séances individuelles ou en groupes, adapté à chaque enfant, sous forme de séances régulières,
- > une **aide dans les démarches**,
- > une **aide à l'intégration sociale et scolaire** en concertation avec les familles et les professionnels concernés.

Une équipe pluridisciplinaire

Pour un accompagnement global de votre enfant et de sa famille :

- > une pédiatre-directrice,
- > une pédopsychiatre,
- > un médecin en rééducation fonctionnelle,
- > une chef de service,
- > des psychologues,
- > des orthophonistes,
- > des psychomotriciennes,
- > une kinésithérapeute,
- > une ergothérapeute,
- > un orthoptiste,
- > des éducatrices de jeunes enfants,
- > une assistante sociale,
- > des secrétaires.

Nos partenaires

Les services de PMI, les professionnels libéraux (médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes...), les services hospitaliers, les secteurs de pédopsychiatrie, les lieux de socialisation (crèches, multi accueils, haltes garderies...), les écoles, le Centre Ressource Autisme (CRA), le Centre Ressource des Troubles des Apprentissages (CRTA), la Maison Départementale de la Personne Handicapée (MDPH), des établissements médico-sociaux...

